

Certification : Prendre la parole en public en situation professionnelle avec impact

RS7336 - Certificateur Manitude – validité 27/10/28)

PUBLIC : Professionnels amenés à prendre la parole en public de façon impactante en situation professionnelle, que ce soit pour une réunion, une soutenance (pour une levée de fonds par exemple), une présentation, un discours, une conférence, etc. ou à tout instant de la vie professionnelle où il est demandé de

Prendre la parole avec impact devant un public.

EN AMONT DE LA CERTIFICATION

Préparation écrite de la prise de parole en public (cas pratique & livrable)

Il est demandé au candidat de définir une situation professionnelle de communication orale en public avec impact de son choix, en lien avec son contexte professionnel (réunion, présentation, discours, etc.).

A partir de cette situation, il est demandé au candidat à l'écrit de : Préparer sa prise de parole en public, y compris en formalisant les objectifs et le plan détaillé de son intervention (en lien avec C1)

LE JOUR DE LA CERTIFICATION

Simulation de prise de parole en public avec impact

A partir de la situation définie lors de la préparation écrite, il est demandé au candidat de réaliser sa prise de parole devant le public constitué des membres du jury et en respectant le plan qu'il a préalablement structuré.

Dans le cadre de la simulation, il est notamment demandé au candidat de réaliser sa prise de parole en public avec impact en appliquant les techniques et méthodes adaptées pour :

Introduire sa prise de parole en public (en lien avec C2).

Dynamiser sa prise de parole en public (en lien avec C3).

Gérer les interventions imprévues du public tout en gérant son timing (en lien avec C4)

Conclure sa prise de parole en public de façon marquante (en lien avec C5)

LE JOUR DE LA CERTIFICATION

Questionnement du jury d'évaluation

Le jury d'évaluation questionne notamment le candidat sur certains points ou choix de la préparation et de la simulation nécessitant d'être éclairés, justifiés ou argumentés.

LES COMPETENCES A VALIDER SUR LE SUJET ECRIT ET PRESENTATION A L'ORAL

Compétence 1

Préparer sa prise de parole en public, en identifiant les objectifs visés et en structurant un plan détaillé et logique de son discours

Compétence 2

Initier une prise de parole en public, en utilisant un accroche impactante, en introduisant clairement le sujet et les objectifs de l'intervention

Compétence 3

Dynamiser sa prise de parole en public en mobilisant des techniques de communication verbale et non verbale variées en fonction des messages transmis et de l'environnement, et en illustrant ses propos par l'utilisation de techniques créatives et percutantes

Compétence 4

Gérer les interventions imprévues du public (questions, objections, dérangements, etc.), via les techniques d'écoute active

Compétence 5

Conclure sa prise de parole en public de façon marquante, en rappelant les messages clés et en utilisant une technique d'ancrage positif adaptée à l'ensemble des interlocuteurs

DEROULE DE L'EVALUATION DEVANT LE JURY

L'évaluation dure 1 heure et se déroule de la manière suivante :

Présentation du jury et déroulé de l'évaluation

Vérification d'identité et présentation du candidat

Présentation des consignes de la simulation

Simulation de prise de parole en public (30 minutes)

Questionnement jury

Debriefing du candidat

Délibération jury & complétude de la grille

Débriefing du jury au candidat & annonce du résultat